

FAIRE BATTRE LE CŒUR DE LA FRANCE



BENOÎT HAMON

POUR LA CULTURE PARTOUT, PARTOUS, POUR TOUS

On ne peut penser le monde qui arrive sans savoir et porter ensemble d'où l'on vient et qui l'on est. Nous sommes **un pays fort de sa culture, de son patrimoine, de ses artistes et de son projet commun ; et dans le même temps un pays d'une diversité culturelle parmi les plus riches au monde.** Produit de son histoire, fragilité et richesse de son présent, cette diversité est une force pour son avenir.

Regardons en face le fait que **la culture fait l'objet d'une double confiscation. Par les élites** d'une part, qui en jouissent tel un attribut, et **par les forces économiques** d'autre part qui l'utilisent comme une marchandise à forte valeur ajoutée, oubliant au passage les créateurs.

Benoît Hamon fait sienne la belle idée des **droits culturels**, qui valorise la **participation des citoyens aux projets artistiques ou patrimoniaux et reconnaît la richesse et l'expression de leurs cultures.** Nous avons besoin de beauté dans l'espace public, nous avons besoin de nous sentir spectateurs actifs et d'éprouver le désir et le plaisir de la pratique culturelle. Benoît Hamon souhaite porter comme une exigence majeure **l'art et le patrimoine comme une chance pour tous ; par l'éducation et la médiation, à l'école et tout au long de la vie, par la présence d'une offre culturelle sur tous les territoires.** Prendre acte de l'évolution inéluctable du monde du travail, de la nécessité absolue de repenser le revenu et le rapport entre travail et temps libre participe évidemment d'une culture désirable.

Benoît Hamon veut porter **un projet politique qui donne toute leur place aux artistes**, aux intellectuels et aux créateurs pour s'engager et créer dans la société. Ils sont des esprits libres, nous avons besoin d'eux pour repenser sans cesse le monde. Ils ne nous attendent pas pour imaginer et c'est tant mieux. Pour cela ils doivent **être reconnus et pouvoir vivre de leur travail.** Défendre les artistes c'est aussi empêcher toute forme de censure. Benoît Hamon sera particulièrement vigilant à ce que notre République garantisse la liberté d'expression de la création.

Loin de la naïveté qui ignorerait la puissance des nouveaux modèles du numérique et l'importance des industries culturelles, Benoît Hamon veut affirmer que, **quelles que soient les innovations technologiques et industrielles, il défendra la plus large diffusion de la diversité culturelle, le droit d'auteur et le financement mutualisé de la création à l'échelle française et européenne.**

Réinvestir, imaginer autrement la gouvernance de la culture, un enjeu démocratique



Benoît Hamon portera les concours publics à 1% du PIB.

Benoît Hamon portera l'ensemble des concours publics à la culture (Ministères, collectivités locales et recettes fiscales) à 1% du PIB. Ils passeront progressivement **de 19 à 22M€** avec quatre objectifs : éducation, soutien à la création, fabriques de culture et réinvestissement territorial.



Benoît Hamon proposera un Ministère de la culture des médias et du temps libre :

Reconsidérer le travail comme vecteur d'émancipation, c'est permettre à chacun de faire des choix suivant ses propres aspirations, c'est **stimuler le temps libre pour qu'il soit d'intérêt créatif et citoyen. La pratique culturelle, amateur ou en tant que spectateur doit être désirable.** On doit pouvoir pratiquer et apprendre la musique ou le dessin à tout âge, quel que soit son milieu ou sa situation économique. C'est pourquoi la **relation entre culture et éducation populaire** est une belle tradition de la gauche. Envisager ce **rapprochement au sein d'un ministère**, comme de nombreux acteurs le suggèrent, me paraît dans la droite ligne de la reconnaissance des droits culturels. **Affirmer l'importance des médias comme service public d'éducation, d'information et de culture, prendre en compte les nouvelles modalités de pratiques et de consommation culturelles par le numérique** sont également des enjeux fondamentaux.



Benoît Hamon portera un nouveau projet culturel avec les territoires.

Face à leur **désinvestissement récent**, un dialogue nouveau doit être impulsé avec les collectivités au moyen de **projets culturels territoriaux**. Benoît Hamon souhaite permettre un **nouvel engagement des collectivités, que l'Etat soit force d'impulsion et de réduction des inégalités**, notamment entre les grandes métropoles et les autres territoires, que ces démarches permettent aussi de reconnaître et de diffuser des **expériences locales innovantes en matière de culture et de patrimoine**.



Benoît Hamon veut ouvrir un dialogue actif avec les citoyens, faire respirer la culture :

Benoît Hamon veut **une culture qui bouge, des institutions mobiles, un ministère attentif à la création** qui vient et à l'appropriation du patrimoine, et initier la **co-construction des politiques culturelles : participation des artistes, des réseaux d'acteurs culturels, des habitants**.



La parité et la diversité doivent devenir réalité.

Benoît Hamon fera évoluer les **nominations en vue de la parité ; il n'est plus admissible que les femmes, si nombreuses dans les formations artistiques et culturelles soient aussi sous-représentées, et de la diversité à la tête et dans les équipes des institutions culturelles**. Il y a aussi enjeu concernant les moyens à la création et la promotion des œuvres. Beaucoup a été fait depuis 5 ans mais il faut passer à la vitesse supérieure avec de réels principes d'action qui feront partie de la feuille de route du ou de la Ministre.



Médias, l'exigence démocratique.

Benoît Hamon veut une **nouvelle loi anti-concentration pour les médias**, la législation actuelle datant d'avant l'émergence de la diffusion de contenus sur Internet. Il créera un **statut de média indépendant à but non lucratif** et mettra en place une **branche média au sein de la Banque publique d'investissement**. C'est ainsi que pourra régresser la défiance croissante de nos concitoyens à l'égard des médias en général et du traitement de l'information en particulier.

Benoît Hamon veut une **nouvelle gouvernance pour l'audiovisuel public**, c'est-à-dire que les conseils d'administration des trois sociétés concernées aient un rôle stratégique et décisionnaire et choisissent leurs président(e)s. En ce qui concerne son financement, il **ouvrira un débat sur l'éventuelle suppression des recettes publicitaires en journée sur France Télévisions et sur l'élargissement de l'assiette de la redevance audiovisuelle**. Il veut réaffirmer la télévision et la radio publiques comme vecteur d'information, d'éducation et de culture, **un service public à l'image de la diversité de la France, soutien à la création, moteur de l'innovation citoyenne**. Leurs versions numériques notamment doivent être pleinement investies de ces missions

Face à la précarisation croissante ces dernières années du métier de journaliste, Benoît Hamon lancera dès son élection des Etats généraux du journalisme afin d'aborder toutes les questions sociales qui concernent cette profession. Il fera voter très rapidement une loi visant à **protéger les sources des journalistes**.

La culture, une chance pour tous



Benoît Hamon portera un grand plan pour la culture à l'école.

Il fera de l'éducation artistique et culturelle une priorité. Beaucoup de choses ont déjà été impulsées lors de ce quinquennat. Il faut **toucher les enfants de manière continue, pour construire le désir, déclencher le regard critique et la familiarité avec les arts**. L'enjeu intéresse l'éducation elle-même : les projets culturels sont parmi ceux qui permettent la pédagogie de projets, la pratique collective, la créativité, la transversalité entre les matières, pour que l'envie vienne au secours du travail. Les projets spécifiques et originaux, en lien avec les artistes ou les territoires doivent pouvoir être soutenus. Mais au-delà, l'éducation artistique doit rentrer dans la logique des programmes.

Les **pratiques musicales collectives**, la lecture et la littérature, avec **l'inscription et l'accompagnement physique de tous les enfants de CP dans les bibliothèques publiques**, la formation à la **culture numérique, l'éducation à l'image et le cinéma** mais aussi le patrimoine de proximité sont des priorités. **Un portail pour les contenus pour la pratique et la connaissance de la culture à l'école** pourra être créé avec les éditeurs jeunesse.

Il est essentiel de **porter le recrutement de musiciens et autres intervenants artistiques dans les écoles**, directement par l'éducation nationale et non seulement par les collectivités locales. Le relai **avec les lieux culturels du territoire**, la **formation des enseignants et des artistes**, le développement de **locaux dédiés**, la poursuite des projets culturels à travers **les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) et l'histoire des arts** au collège sont également des outils.

POUR LA CULTURE PARTOUT, PARTOUS, POUR TOUS

La présence d'un projet d'éducation artistique et culturelle **dans tous les projets d'écoles et d'établissements, intégrant la notion de parcours artistique et culturel de l'enfant**, doit devenir effective. Les **projets éducatifs territoriaux** doivent également intégrer ce sujet, y compris dans la dimension **d'aménagement des rythmes éducatifs**, en donnant la priorité aux territoires les moins nantis en offre culturelle. Pour ce faire, une **agence nationale** pour la culture à l'école sera créée.



Benoît Hamon défendra la connaissance et la pratique de la culture tout au long de la vie :

C'est tout au long de la vie que l'on doit avoir accès à la connaissance, aux œuvres et à la pratique artistique. La révélation face aux œuvres est rare, elle mérite d'être accompagnée. Benoît Hamon souhaite promouvoir **un plan pour la culture tout au long de la vie**.

La culture pourra être **prise en compte dans la Responsabilité sociale des entreprises** : accès des salariés, résidences d'artistes, ... Benoît Hamon soutiendra les **projets innovants des champs socioculturels et de l'éducation populaire**. Mais au-delà, il souhaite **promouvoir la présence de la culture dans les lieux de vie : bailleurs sociaux, maisons de retraite, hôpitaux** et favoriser l'attention aux publics les plus fragiles économiquement : étudiants, salariés à temps partiel non choisi, en repensant les horaires et tarifs des lieux culturels.



Un patrimoine préservé, divers et accessible :

Benoît Hamon renforcera le processus déjà engagé, notamment par de grandes institutions comme la Bibliothèque nationale de France avec son portail Gallica, de **numérisation et de mise en ligne des collections publiques** afin d'amplifier l'appropriation de notre patrimoine commun.

Il souhaite la **promotion du patrimoine monumental et populaire**, notamment pour participer à la **revitalisation des centres bourg**, la reconnaissance du **patrimoine immatériel et des langues et des cultures régionales**.

Il souhaite que soient valorisés tous les métiers du Patrimoine dont la France peut s'enorgueillir : filières professionnelles et scientifiques, formation continue, services publics du patrimoine.

Les artistes et les créateurs au cœur de la société et de la chaîne de valeur



Benoît Hamon portera un statut de l'artiste.

Il faut évidemment **pérenniser le système de l'intermittence**. Mais tous les artistes n'y ont pas accès. 70 % des artistes plasticiens et des auteurs vivent sous le seuil de pauvreté, la moyenne de rémunération des auteurs écrivains est de 600€/mois, le début de carrière représente une très grande fragilité pour les artistes, qui abandonnent trop souvent, non faute de talent mais faute de moyens pour vivre. **La première étape du revenu universel d'existence (RUE) répond à cette question fondamentale**. Benoît Hamon **donnera corps à un statut de l'artiste**. Il nous

POUR LA CULTURE PARTOUT, PARTOUS, POUR TOUS

faut **répondre à la précarité** et soutenir le travail de ceux qui n'entrent pas dans le champ de l'intermittence : auteurs, scénaristes, plasticiens, photographes, designers, compositeurs.

Pour cela, je souhaite agir dans **trois directions**. D'abord soutenir la position d'artiste et de créateur en **sécurisant les parcours** : les sorties d'écoles, les moyens de création, en développant les ateliers logements. Ensuite **favoriser la rémunération du travail artistique dans ses différentes dimensions** : les ventes d'œuvres, mais aussi les phases de création et de recherche, les expositions, avec l'application effective du droit d'exposition dans les centres d'art labellisés, l'action culturelle en intégrant « les revenus accessoires », y compris pour les intermittents. Enfin **améliorer la protection sociale liée à l'ensemble des activités et des carrières** : retraite complémentaire, accidents du travail, et revenir sur la dichotomie entre affiliés et assujettis avec une caisse unique de protection sociale.



Benoît Hamon veut promouvoir des filières économiques vertueuses.

L'exception culturelle portée par la France depuis le Front populaire et qui a permis le développement de la création et de la diffusion comme aucun pays au monde n'y est parvenu n'est pas un principe dépassé. C'est tout simplement **considérer qu'en matière de culture, la loi du plus fort, du plus rentable, du plus mainstream ne peut garantir la création**, le temps long et la non rentabilité qu'elle implique, la sauvegarde du patrimoine. Au contraire, les gros doivent financer les petits, les succès déjà acquis les projets à venir. **Les acteurs numériques et économiques existants - Telco, GAFAN...- ou qui émergeront demain, dont une large part du succès vient du partage ou de la diffusion d'œuvres, doivent comprendre qu'ils devront rétrocéder une part de la richesse aux créateurs** et qu'on leur demandera de contribuer à la création de demain et à la diversité par la taxation. Et c'est d'ailleurs à long terme leur intérêt. La culture a été le premier secteur ubérisé sans qu'on s'en rende compte, avec des géants de la diffusion et une atomisation de la création. Penser la redistribution de la valeur est fondamental. Ce qu'on portera sur la culture peut être précurseur de chaînes de valeur équitables dans d'autres domaines.

Benoît Hamon souhaite :

- **Porter la taxation des nouveaux acteurs du numérique qui dégagent de la richesse comme n'importe quelle entreprise**
- **Qu'une partie de cette taxation revienne au financement de la culture.**
- **Que le piratage soit combattu et les auteurs justement rémunérés**
- **Favoriser l'émergence de nouveaux acteurs de l'économie numérique** qui fondent leur modèle sur le partage des valeurs créées (coopérativisme de plateforme).

Benoît Hamon portera le principe du respect du droit d'auteur et **s'opposera au niveau européen à la généralisation du principe du pays d'origine** pour le remplacer par celui du pays où les œuvres sont vues pour qu'on n'applique pas la règle du moins disant pour la rémunération des auteurs.

Benoît Hamon souhaite la promotion et le **développement des systèmes collectifs de perception** et de **redistribution transparents et équitables dans chaque filière**, livre, arts plastiques cinéma, musique... Il est en particulier indispensable de pérenniser le système de financement du cinéma et d'imaginer une maison commune pour la musique



Benoît Hamon portera le projet culturel européen :

Benoît Hamon portera, à l'échelle européenne, la promotion d'une conception commune des droits d'auteurs, respectueuse des artistes et de ceux qui les soutiennent, à préciser dans les traités.

Il souhaite la mise en place **d'un nouveau programme culturel européen**, souple et identifiant qui permette de porter les projets de cette multitude d'acteurs culturels qui veulent promouvoir le patrimoine, la littérature, la création européenne. Il souhaite également que soit réaffirmée la présence de la culture dans les fonds structurels.

De nouveaux territoires de création et de culture



Benoît Hamon développera les fabriques de culture.

De trop nombreux territoires sont dépourvus d'offres culturelles. Et de trop nombreuses initiatives ne sont pas soutenues parce qu'elles n'ont pas la taille critique ou ne rentrent pas dans les critères et les labels. Benoît Hamon souhaite développer des **lieux de création, de diffusion et de participation, à reconnaître ou à créer, associant le public et les artistes, en priorité dans les zones peu pourvues en offre culturelle.**

Ces fabriques seront des lieux artistiques pluridisciplinaires collaboratifs et innovants à la croisée chemins de l'institution et de l'expression citoyenne et associative. Les fabriques s'appuient sur les acteurs d'un territoire et pourront proposer des formes d'intervention hybrides, à l'image des Fab Lab, Maker space ou des PTCE sur d'autres domaines.



Benoît Hamon soutiendra l'entrepreneuriat culturel et les secteurs créatifs :

Au-delà des secteurs de la création et de la diffusion, qui doivent bénéficier du soutien direct et renouvelé, en particulier par la subvention, de la puissance publique, nous devons aussi reconnaître, aider à faire émerger et soutenir le champ de l'entrepreneuriat culturel : **design, jeu vidéo, métiers d'art, galeries d'art, acteurs du livre, structures culturelles de l'économie sociale et solidaire...** La France est extrêmement riche de tous ces acteurs. Dans le champ culturel s'inventent de nouveaux modes de production, des initiatives collectives, de proximité. Mais ce secteur est fragile, les modèles économiques doivent être accompagnés.

Benoît Hamon souhaite **que toutes les pistes soient explorées : garanties d'emprunts, avances de trésorerie, crédits d'impôts, prototypage, espaces d'incubation, financement participatif, mécénat, fonds d'investissements...**



Benoît Hamon veut renouveler la conception de la culture dans l'espace public.

La culture doit participer au tournant écologique et à la construction d'un rapport nouveau au territoire. On pourra chanter tous les discours de démocratisation que l'on veut, si l'accessibilité à l'offre culturelle se trouve remise en question par les modalités de consommation, qui tuent les centre-ville, librairies et cinéma compris, si le service public des bibliothèques recule parce que les collectivités locales ne reçoivent plus suffisamment de dotations, cela ne sert pas à grand-chose. **Affirmer la place du beau dans l'urbanisme, du vivre ensemble et de la fête dans l'espace public**, de la diversité culturelle dans l'action économique, c'est rendre plus agréable et plus ouvert à la diversité le quotidien de tous les français, des quartiers aux zones périurbaines. La politique culturelle peut participer de l'évolution politique et économique globale qui va avoir des conséquences sur les modes de vie.

Benoît Hamon portera **l'objectif d'innovation de la commande publique et du développement du 1%, pour des œuvres pérennes mais aussi des projets temporaires, en lien avec la population, ou encore l'aménagement d'espaces permettant des offres de culture** (arts de la rue, espaces de création...).

Benoît Hamon portera des **dispositifs de soutien à la revitalisation des commerces culturels de proximité**. Il souhaite promouvoir la place de l'art, de l'engagement des artistes et des pratiques culturelles et la réflexion sur les environnements esthétiques de qualité dans les **projets d'urbanisme, y compris privés. Il favorisera enfin une politique du patrimoine qui permette la revitalisation des centres urbains et des centres de villages.**

Benoît Hamon proposera ainsi une **journée annuelle « rue libre pour la culture » lors de laquelle les institutions et acteurs culturels proposeront de construire avec les habitants** des programmations hors les murs.



Benoît Hamon soutiendra l'export de la culture française et la diplomatie culturelle :

La culture est un enjeu majeur de diplomatie pour la France et de diversité culturelle à l'échelle internationale.

La paix et le dialogue passent par la culture. La France doit continuer à être à l'initiative. Benoît Hamon veut **réarmer notre diplomatie culturelle** et les moyens de la diffusion de la diversité culturelle française. La France doit avoir une action motrice en faveur de la protection du patrimoine de l'humanité. Notre pays est la patrie des artistes et des créateurs. Benoît Hamon veut **améliorer l'application du visa Talents et l'accueil des artistes exilés.**

La diversité culturelle doit aussi se retrouver en ligne, dans l'offre numérique. Or à l'heure actuelle, les choix opérés par les grandes plateformes de diffusion numérique privilégient dans les faits les **blockbusters anglo-saxons ce qui conduit à une homogénéisation de l'offre culturelle** dans le monde et un appauvrissement de la diversité. Sur ce point on ne peut se satisfaire d'un discours victimaire ou défaitiste : les pouvoirs publics ont la capacité **d'imposer aux plateformes des quotas d'œuvres européennes et des obligations de production de ces œuvres.** Les pouvoirs publics européens peuvent aussi se coordonner pour créer des plateformes concurrentes à vocation européenne : le retard technologique peut être rattrapé et dépassé.

Dans le domaine des industries culturelles, l'exportation doit être une priorité du secteur, de la création jusqu'à la diffusion des œuvres. La création française est susceptible de toucher le monde entier, comme le montrent les succès dans le domaine du cinéma, des séries TV, de l'animation, de la musique ou du jeu-vidéo. Seulement les systèmes publics de soutien restent encore trop orientés vers le marché domestique et dans le domaine de la musique, le manque de soutien à l'exportation est criant. Le Bureau export de la musique pourrait se voir encore revalorisé, les personnels chargés au sein de zones mondiales cibles de promouvoir les productions françaises renforcés.



Benoît Hamon fera de la francophonie un projet moderne et ouvert dans le monde.

Benoît Hamon affirme la diversité, l'ouverture et la modernité de la culture. C'est dans cette perspective, à l'inverse du repli sur soi, qu'il veut porter le principe, à travers le monde, du français comme langue en partage. Dans 20 ans, le nombre de locuteurs français aura doublé sur la planète, à condition de **soutenir l'apprentissage du français** qui doit redevenir le cœur du projet francophone, **au sein d'un monde plurilingue**, dont l'ambition n'est pas de supplanter les autres langues, mais de s'épanouir à leurs côtés. La vivacité de notre langue est une chance. Benoît Hamon veut **rendre visible son évolution**, ses créations et ses inventions artistiques et populaires.

Benoît Hamon porte l'ambition de la construction d'un « **palais de la langue française** » qui pourrait en être une illustration. Lieu physique dédié à la langue française, à son évolution, sa modernité, ses pratiques populaires, ce palais serait **l'incarnation d'un réseau international** autour des Instituts français et des Alliances françaises qui enseignent le français et font rayonner la culture française et francophone partout dans le monde. Il illustrerait, sur le territoire français, la diversité et la présence mondiale du français et permettrait une meilleure connaissance des autres pays dont c'est la langue. Il servirait aussi d'écrin pour souligner la richesse des langues parlées en France. Ciment de la République, la langue française s'est longtemps imposée contre les langues régionales. Il est temps de les reconnaître pleinement. Il est temps aussi de réaffirmer la beauté de la langue française, sa vitalité, sa modernité, sa manière de dire le monde.

FAIRE BATTRE LE CŒUR DE LA FRANCE

LES 23 AVRIL ET 7 MAI, JE VOTE POUR
BENOIT HAMON